

Samedi, 20 Décembre 1879.

SOMMAIRE

LE PONT DU CÔTEAU.
LES ÉLECTIONS À MANITOBA.
UN PIONNIER DE L'OUEST.
SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE.
ÇA ET LÀ.
A TRAVERS OTTAWA.
MARCHÉS ÉTRANGERS.
FÉLICIATION.—Le Gouverneur: Roule de Naverly.

LE PONT DU CÔTEAU.

La construction d'un chemin de fer d'Ottawa au Coteau Landing, puis d'un pont sur le fleuve Saint-Laurent, ayant pour objet de nous donner une nouvelle communication avec les États-Unis, préoccupe vivement les journaux du pays, les uns prenant parti pour et les autres contre ce projet. Voici ce que nous lisons à ce sujet dans le *Franco-Canadien*:

« La construction du pont du Coteau, et, par conséquent, d'un chemin de fer destiné à joindre le système de chemins de fer américains au système de chemins de fer canadiens, est une œuvre de grande importance. Elle nous donnera une nouvelle communication avec les États-Unis, et nous permettra de commercer plus facilement avec eux. C'est pourquoi nous sommes si intéressés à cette œuvre. »

« Mais où étaient donc tous nos députés conservateurs bas-canadiens lorsqu'on a osé présenter ce projet? Où étaient-ils lorsqu'on a osé proposer ce projet? Où étaient-ils lorsqu'on a osé proposer ce projet? »

« Comme le *Franco-Canadien* est rédigé par l'honorable M. F. G. Marchand, ex-ministre provincial, journaliste de plusieurs années d'expérience, nous pouvons nous étourdir à bon droit qu'il ne soit pas mieux renseigné quand il lui arrive de traiter des questions d'un caractère fédéral. Il en est qui pourraient supposer que notre confrère, voulant faire fleche de tout bois, s'attaque au parti conservateur et à ses chefs, lorsqu'il sait fort bien que ses accusations sont tout à fait gratuites; mais nous préférons croire qu'il n'ergote ainsi que parce qu'il n'a pas pris la peine d'étudier le sujet qui lui parle. »

« Disons tout d'abord que le gouvernement fédéral n'a jamais accordé de charte pour la construction du chemin et du pont en question. En 1872, en 1877 et en 1879 — une charte, ou des amendements à cette charte ont été adoptés par le parlement fédéral, après lui avoir été dûment soumis, et non par le gouvernement lui-même. On voit que ce n'est pas du tout la même chose. »

« Nous allons donner quelques détails historiques à ce sujet. C'est en 1872 que la question de construire un pont sur le Saint-Laurent à l'endroit en question, avec un chemin de fer pour mettre Ottawa en communication directe avec nos voisins, fut portée devant le parlement fédéral. L'acte constituant la compagnie, pour les fins susdites, fut non seulement adopté, mais il subit sa seconde et troisième lecture, sans aucune opposition, le 3 juin, 1872. »

« S'il est vrai qu'une pareille entreprise doit porter préjudice aux intérêts d'une bonne partie de la province de Québec, comment se fait-il que pas un seul des amis du *Franco-Canadien* n'ait élevé la voix contre ce qu'il appelle un "forfait", une "monstruosité", un "coup de poignard mortel", porté à notre commerce par la république voisine? Parmi les membres libéraux de la Chambre des communes, se trouvaient alors MM. Dorian, Fournier, Joly, Geoffroy, Piquet, Pelletier, Tremblay, D'Almeida, Béchard, Bourassa, et pas un de ces patriotes ne protesta "lorsque l'on volait et que l'on assassinait (sic) sous leur nez les intérêts les plus chers de la province de Québec." — pour employer le langage désolant du *Franco-Canadien*. M. Barthe était aussi député, mais il volait à cette époque avec ces mêmes conservateurs qu'il noircit aujourd'hui avec tant d'ardeur. »

« Pour mieux juger de la portée de l'acte de 1872, nous allons mettre sous les yeux du lecteur l'article 3 qui se lit comme suit: "La compagnie et ses agents et employés pouront tracer, construire et achever un chemin de fer, à simple ou double voie, de telle largeur ou jauge que la compagnie jugera à propos, à partir de la ligne du Grand-Tronc de chemin de fer, à ou près de Coteau Landing jusqu'au bord du fleuve Saint-Laurent, traversant le dit fleuve au moyen d'un pont de chemin de fer construit sur des îles y situées, jusqu'à quelque point dans le comté de Beauharnois, et de là, dans une ligne aussi directe que possible, à travers les comtés de Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon ou Napierville jusqu'à quelque point sur la frontière de l'Etat de New-York, dans les Etats-Unis, ou dans la ville de Saint-Jean." »

« De 1872, toute la Chambre, sans distinction de partis, sanctionnait donc le principe de cette entreprise. En 1877, la compagnie n'étant pas en mesure de commencer ses opérations dans la période de temps fixée par sa charte, sollicita de nouveaux pouvoirs qui lui furent accordés. Il est vrai qu'il ne fut pas question d'un pont cette fois; on lui permit cependant de se servir de bateaux passeurs pour établir une correspondance entre les deux rives du Saint-Laurent. L'hiver dernier, la "Compagnie de chemin de fer et de pont du Coteau et de la ligne provinciale" revint à la charge pour demander la permission de construire le chemin et le pont en question — dans des termes à peu près identiques à ceux de l'acte de 1872 — puis de se fusionner avec le chemin de fer de jonction, entre Montréal et la cité d'Ottawa, sous le nom: "La Compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien." »

« Le bill fut adopté unanimement à la Chambre des communes, et obtint une faible majorité au Sénat, le gouvernement s'étant réservé le droit de ne permettre la construction du pont que dans le cas où des ingénieurs, dûment nommés, feraient rapport que le pont n'entraverait pas la navigation du Saint-Laurent. On se souvient que l'un des promoteurs les plus ardents de cette entreprise, lorsque la charte fut déferée au comité des chemins de fer, a été l'honorable M. Holton, l'un des chefs libéraux de Québec. Au reste, voici le texte même de l'article 4 de l'acte de cette compagnie, qui a rapport à la construction du pont: »

« La dite Compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien aura les pouvoirs conférés à la compagnie de chemin de fer et de pont du Coteau et de la ligne provinciale par l'acte trente-cinq Victoria, chapitre quatre-vingt-trois, quant à la construction d'un pont de ponts sur le dit fleuve Saint-Laurent et le canal Beauharnois, pourvu cependant, qu'aucun pont ne puisse être construit sur le chenal navigable du dit fleuve Saint-Laurent avant que le gouverneur en conseil, à la suite d'un examen approfondi de la question, ne soit convaincu qu'il n'existe aucune objection sérieuse à la construction d'un pont de ponts sur le dit chenal navigable au point ou lieu mentionné dans le dit acte trente-cinq Victoria, chapitre quatre-vingt-trois; et après que le gouverneur en conseil se sera ainsi convaincu, et qu'une proclamation à cet effet aura été publiée dans la *Gazette du Canada*, la dite compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien aura le pouvoir de construire un ou des ponts sur le dit chenal navigable, de telle manière à telle élévation et d'après tels plans qui seront approuvés par le gouverneur en conseil. »

« La question a donc été réglée par le parlement fédéral et non par le gouvernement lui-même. Il serait injuste de faire peser sur celui-ci une responsabilité qui appartient au premier. Le ministre n'a fait que donner suite à la décision du parlement, lorsqu'il a nommé des ingénieurs pour constater, par un examen approfondi, s'il existe des objections sérieuses à la construction d'un pont à l'endroit du fleuve déjà mentionné. Ces ingénieurs dont l'un est le colonel Gzowski, n'ont pas encore fait rapport que nous sachions; mais il est raisonnable de supposer que leur rapport déterminera l'action du gouvernement dans un sens ou dans l'autre. Le seul point aujourd'hui en litige est de savoir si le pont nuira ou non à la navigation du Saint-Laurent — ce qui ne peut être décidé que par des hommes du métier. »

« De quel droit donc le *Franco-Canadien* fulmine-t-il contre le gouvernement, quand tous les partis, quand conservateurs et libéraux en chambre ont pris une même responsabilité à cet égard? Quelles que soient les opinions qui puissent exister sur l'utilité de cette entreprise, il n'en est pas moins vrai qu'en tenant pareil langage, l'organe libéral tire à bout portant sur ses propres troupes tout comme sur celles de l'ennemi. S'il l'ignore, il est bon qu'on le lui apprenne. »

« Le chômage de la classe ouvrière dans les villes a donné une certaine impulsion au mouvement de la colonisation dans la province de Québec, et on a vu un grand nombre de personnes aller s'établir sur les terres de la couronne. Plus de 300 familles se sont établies au lac Saint-Jean, depuis un an. Trois nouveaux cantons ont été arpentés, et les arpenteurs ont déclaré que les terres y sont magnifiques et faciles à défricher. Dans la vallée de l'Outaouais, la colonisation a été encore plus rapide; pas moins de 600 familles s'y sont fixées dans l'année. Les comtés de Terrebonne et des Deux-Montagnes, attirent aussi à eux un nombre considérable de colons. La colonisation a fait de grands progrès dans les comtés de Rimouski, Mégantic, Berthier et Portneuf. Dans le cours de l'année, il a été dépensé \$34,654.64 pour les chemins de colonisation, dont \$19,914.87 dans le comté de Chicoutimi. »

LES ÉLECTIONS À MANITOBA.

Le résultat des élections à Manitoba est enfin connu. Comme à l'ordinaire, nombre d'anciens représentants sont restés sur le carreau. On compte, en effet, onze nouveaux membres dans une législature composée de 24 seulement. Voici la liste des élus. Nous avons marqué d'une astérisque les noms des nouveaux députés.

Circonscriptions.	Membres.
Assiniboia.....	MM. Murray, Girard.
Baie Saint-Paul.....	Smith.
Burnside.....	McMicken.
Cartier.....	Laughlin.
Dufferin-Nord.....	Winram.
Dufferin-Sud.....	Nash.
Gladstone.....	Brown.
High Bluff.....	Drummond.
Kildonan.....	Sutherland.
Montagne de Pembina.....	Greenway.
Morris.....	Tailleur.
Portage La Prairie.....	Cowan.
Rockwood.....	Aikins.
Springfield.....	Ross.
Sainte-Agathe.....	Kittson.
Saint-Andrews-Nord.....	Goulet.
Saint-Andrews-Sud.....	Norquay.
Saint-Boniface.....	Larivière.
Saint-Clement.....	Hay.
Saint-François-Xavier.....	Breland.
Westbourne.....	Walker.
Winnipeg.....	Scott.
Woodland.....	Lippsett.

M. Murray a défait M. Taylor, ministre de l'Agriculture, à Assiniboia; M. le sénateur Girard a dû s'effacer, à Saint-François-Xavier, et se faire élire à la Baie Saint-Paul où deux catholiques portant des noms anglais se présentaient. Cette retraite du secrétaire provincial a donc servi l'élément français au point de vue national.

M. Gilbert McMicken, qui a battu, à Cartier, M. P. Delorme, le premier député de Provencher aux Communes, et qui faisait partie de la dernière législature locale, est bien connu à Ottawa, où il a déjà, croyons-nous, représenté aux Communes, un comté du Haut-Canada. Nous nous expliquons difficilement le triomphe de M. McMicken qui, malgré ses excellentes qualités, n'a jamais été fort populaire à Manitoba. L'élé du Cartier a occupé, pendant plusieurs années, les fonctions d'agent des terres et d'assistant-receveur-général à Manitoba; il fut mis à la retraite par M. Mackenzie.

M. Taillefer l'emporta dans Morris, et il le méritait: nous l'en félicitons. Notre ami est assurément l'un des plus vaillants champions de la minorité française.

M. A. Kittson, fils de M. N. W. Kittson, de Saint-Paul, Minn., a défait M. J. A. N. Provencher; celui-ci avait également été mis en nomination à Saint-Boniface qui a réélu M. A. A. C. La Rivière. Nos lecteurs n'ignorent pas que M. Provencher qui a rédigé autrefois la *Minerve* avec un talent remarquable, habite le Nord-Ouest depuis plusieurs années. Il connaît donc le pays très bien, et ses talents l'auraient mis de suite au premier rang à l'assemblée législative. Aussi regrettons-nous qu'on lui ait préféré, à Sainte-Agathe, un homme fort recommandable sans doute, mais qui lui est inférieur à tous les points de vue.

Nous constatons avec plaisir que M. La Rivière qui vient d'être réélu à Saint-Boniface, peut rendre de grands services à la cause commune. M. M. Goulet a triomphé, à Laverdy, de son adversaire M. Jean Baptiste Lapointe-Desautels.

Il y a donc dix-sept membres catholiques-français, dont trois canadiens, MM. Girard, La Rivière et Taillefer et trois métis, MM. Kittson, Goulet et Breland.

M. T. Greenway, élu à la Montagne de Pembina, a représenté naguère Huron Sud aux Communes, et M. Aikins, qui a droit à la gratitude du public honnête pour avoir battu le notoire H. J. Clarke, est le fils de l'honorable J. C. Aikins, secrétaire d'Etat.

M. Hay qui fut l'un des collègues de M. le sénateur Girard, lorsque celui-ci reconstitua le cabinet, il y a quelques années, et qui fut défait plus tard, a eu sa revanche en battant M. Sifton, personnage fanatique, dénué d'éducation et élevé désoinément à la dignité d'orateur de l'assemblée.

Enfin, M. Thos. Scott est sorti triomphant de la lutte à Winnipeg où le cabinet avait réuni contre lui toutes ses influences. C'est un rude échec pour M. Norquay, une menace pour son gouvernement.

Le *Free Press*, de Winnipeg, réclame 23 amis du gouvernement sur 24, ce qui n'en laisse guère à l'opposition, tandis que le *Times* prétend que M. Scott peut contrôler au moins, treize partisans.

Le télégraphe nous dit que la grande majorité des députés est favorable au ministère; bien plus, il y aurait à l'en croire la plus parfaite unanimité. Nous avons trop bien appris à nous méfier de pareils calculs pour les accepter sans réserves. La politique à Manitoba n'est pas encore une politique de partis: ce sont surtout les

ambitions personnelles qui dominent. Or, il n'y a rien de moins stable, et l'opposition qui, nous le savons, est plus forte que ne voudrait le faire croire le télégraphe, peut devenir irrésistible, à un moment donné. M. T. Scott, le chef de la gauche, s'est déclaré prêt à rendre pleine justice à nos compatriotes, ce qui ouvre par avance la porte à des combinaisons possibles. A la prochaine session, nous saurons à quoi nous en tenir, et pas avant: d'ici à ce temps-là, la situation peut se transformer d'une manière complète. On ne sait pas encore si M. Taylor, le ministre défait, se présentera à Assiniboia ou ailleurs, ou si M. Norquay offrira un portefeuille..... à M. Scott, l'unique membre de la gauche, d'après le *Free Press*. Rien n'est impossible là-bas.

ECHOS DU JOUR

Plusieurs ministres partent, au commencement de la semaine prochaine, pour aller passer les fêtes de Noël et du Jour de l'An dans leurs familles.

Les docteurs Jackson et Vallée n'ont pas été nommés inspecteurs de la ville de Beaufort, comme cela a été dit par erreur dans nos dépêches, mais de l'asile de Beaufort.

Le *Telegraph* de Toronto fait l'éloge de sir Leonard Tilley et dit qu'il possède ces qualités sociales si importantes qui font, selon lui, presque entièrement défaut aux chefs du parti réformiste.

M. E. Hepple-Hall qui prépare un ouvrage sur le Canada, est en ce moment à l'hôtel Russell. Il visite Ottawa en vue de recueillir des matériaux pour son ouvrage. M. Hall se propose d'amener ici, la saison prochaine, des cultivateurs du Devonshire.

Pour la semaine expirée le 13 décembre, les recettes du Grand Tronc ont été de 189,260, pour 159,942 pendant la période correspondante, l'année dernière, soit une augmentation de \$30,327. L'augmentation constatée, pendant les 24 dernières semaines, est de \$341,477.

Il est constaté que 2,935 émigrants se sont fixés durant l'année dans la province de Québec, soit 1,114 de plus qu'en 1878 et 155 de plus qu'en 1877. On comptait, 1,391 Anglais, 496 Ecosais, 396 Irlandais, 358 Français, 111 Allemands et quelques Belges, Suisses et Suédois.

Les pommes de terre et les volailles du Canada arrivent, en grande abondance, sur le marché anglais, à l'occasion des fêtes de Noël, et y sont très appréciées. Le dernier vapoteur de la ligne Allant emporta 10,000 dinde à Liverpool. Une partie de cette cargaison sera expédiée à Paris.

La compagnie du Northern Pacific pousse les travaux de construction de cette ligne avec toute l'activité possible. Elle emploie actuellement six cents ouvriers au-delà du Missouri, et il est probable qu'il sera construit plus de cent milles de nouvelle voie pendant l'hiver.

Le *Contemporary Review* constate qu'il y a moins de pauvres en Irlande que dans les autres parties de l'Angleterre. La proportion du paupérisme en Angleterre et dans le pays de Galles, est de 1 par 33 individus qui forment la population; en Ecosse, elle est de 1 sur 53, pendant qu'en Irlande on n'en compte pas 1 sur 68.

Le secrétaire de l'Institut colonial de Londres doit lire, à une prochaine séance de cette société, un mémoire sur le développement national du Canada. Ce travail est dû à la plume de M. J. G. Bourinot, greffier-adjoint des communes, qui a fait une étude spéciale des questions constitutionnelles.

M. McCulloch, ancien secrétaire de la trésorerie, aux Etats-Unis, propose de retirer de la circulation tous les billets moindres que \$10, pour les remplacer par l'argent monnayé dont il y a pour \$204,000,000 dans le trésor public. La circulation des petits billets est beaucoup plus considérable aux Etats-Unis que dans tout autre pays. Toutefois, le projet de l'ex-secrétaire rencontre une vive opposition et on en conteste les avantages.

M. A. R. Macdonald, maire de Kamouraska, vient d'être nommé député surintendant de l'Intercolonial de Lévis à la Rivière du Loup. Ce monsieur a été employé pendant neuf ans par le Grand Tronc et entend parfaitement le service des chemins de fer. Quo-

que portant un nom écossais, M. Macdonald est tout à fait canadien de cœur. Comme il n'y avait pas de canadien qui occupât une position importante sur l'Intercolonial, le gouvernement fédéral a, par cet acte, rendu justice à l'élément français. A tous égards, la nomination est excellente.

De la Minerve:

On nous apprend que le comité libéral de Montréal expédie aux manufacturiers du Canada une série de questions au sujet de la politique nationale. On demande à chacun dans ces questions, quel est l'effet de la politique nationale sur leur industrie respective. Il va sans dire que ces questions sont posées de la manière la plus déloyale possible. On ne veut pas obtenir la vérité, mais le moyen de faire pièce à M. Tilley.

Une fois les réponses à ces questions obtenues, les chefs libéraux feront un triage et publieront comme l'opinion des manufacturiers, celles qui leur conviendront. Voilà ce que le parti libéral appelle faire une guerre loyale à la protection qu'il recommandait jadis comme le seul moyen de sauver le pays.

Le conseil de l'Association des arts et de l'agriculture d'Ontario demande une minutieuse enquête sur les accusations formulées par M. A. P. Sherwood, chef de la police d'Ottawa, au sujet des fraudes commises pendant l'exposition. L'association constate un déficit de \$11,000. Elle a néanmoins promis à M. le maire Mackintosh et à M. Morgan, délégués d'Ottawa, d'accorder à notre ville un octroi de \$1,000 pour couvrir complètement les dépenses qu'elle a faites pour l'exposition. Cet octroi sera payé en février prochain, la caisse de l'association étant vide pour le moment.

Nous lisons, dans la circulaire annuelle de MM. J. Bell, Forsyth et cie, de Québec:

" Nous ne nous rappelons pas d'avoir eu la perspective du printemps et de l'été ait apparu aussi sombre qu'en 1879. A l'approche de l'automne, la demande s'améliora, mais les prix n'augmentaient point. Depuis quelques semaines seulement, il y a une amélioration sensible indiquant, à l'évidence, qu'une ère nouvelle va s'ouvrir. La consommation va augmenter et les prix ont une tendance à la hausse sur le marché anglais. Nous pouvons donc avoir confiance dans l'avenir. Ce changement coïncide avec une demande beaucoup plus considérable que depuis plusieurs années, aux Etats-Unis, pour le bois scié. Plusieurs de nos marchands canadiens ont complètement cessé de fabriquer du bois équarri et ne s'occupent que faire du bois en grume (billots de sciage) qui sera converti en bois de service pour le marché américain. »

UN PIONNIER DE L'OUEST.

Le *Courrier de l'Illinois* nous apprend le mort de M. Noël Levasseur, l'un des plus anciens pionniers de l'ouest, et le fondateur de la florissante colonie française de Bourbonnais, Illinois. M. Levasseur est l'un des héros dont M. Tassé a raconté les aventures dans ses *Canadiens de l'Ouest* — qui renferment et sa biographie et son portrait. Nous empruntons au *Courrier* les quelques notes qu'il consacre à son souvenir:

Un des plus anciens pionniers de l'Etat de l'Illinois, M. Noël Levasseur, vient de s'éteindre à l'âge de 81 ans, à Bourbonnais, comté de Kankakee, Ill.

M. Levasseur, né le 25 décembre 1799, à Saint-Michel d'Yamaska, (Canada), est le premier de nos concitoyens de langue française qui établit ses pénates dans la partie de l'Illinois qui, plus tard, devait former les comtés de l'Iroquois et de Kankakee et qui devait y voir affluer l'émigration canadienne-française.

Employé de la Compagnie des Fourrures de la baie d'Hudson, il fit partie d'une expédition qui fut envoyée à Mackinaw en 1811. De là, l'esprit entreprenant de Levasseur le conduisit à Fond-du-Lac, à la recherche de nouvelles régions.

Après avoir hiverné à Fond-du-Lac, il partit au commencement du printemps 1818 et après avoir longé la côte du lac Michigan, il aborda à la place près de laquelle devait s'élever plus tard la ville de Wanigan.

De là, remontant les diverses rivières qui sillonnent les fertiles plaines du Nord-Ouest, Levasseur parvint à l'embouchure de la rivière des Iroquois où il rencontra, à peu de distance, une tribu d'Indiens Potawatomi qui lui offrirent l'hospitalité dont il profita jusqu'à l'année 1832, époque à laquelle les Indiens se retirèrent vers l'Ouest.

Pendant son séjour au milieu des Indiens, M. Levasseur se livra au commerce et épousa la fille d'un des chefs de la tribu, ce qui lui donna une grande influence parmi ses nouveaux compagnons dont il apprit la langue avec une étonnante facilité. Nous ne suivrons pas Levasseur dans toutes les péripéties de sa vie au milieu des sauvages. Un volume ne suffirait point pour raconter la vie aventureuse de l'infatigable et entreprenant Canadien.

Après avoir perdu sa seconde femme, en 1859, Levasseur convola en troisièmes nocces quelques années après avec Mlle Franchère qui, vendredi soir, 19 décembre, fermait les yeux du vénérable doyen des pionniers de notre comté.

Les funérailles de M. Levasseur ont eu lieu au moment où nous mettons sous presse ce numéro (mardi). Cette cérémonie funèbre a pour témoins tous les habitants de Bourbonnais, une partie de ceux des comtés de Kankakee, de l'Iroquois et un grand nombre de citoyens américains qui ont voulu donner un témoignage d'estime à la famille de celui qui entretenait son dernier voyage.

Noël Levasseur est mort: que la terre lui soit légère!

Le conseil de l'Association des arts et de l'agriculture d'Ontario demande une minutieuse enquête sur les accusations formulées par M. A. P. Sherwood, chef de la police d'Ottawa, au sujet des fraudes commises pendant l'exposition. L'association constate un déficit de \$11,000. Elle a néanmoins promis à M. le maire Mackintosh et à M. Morgan, délégués d'Ottawa, d'accorder à notre ville un octroi de \$1,000 pour couvrir complètement les dépenses qu'elle a faites pour l'exposition. Cet octroi sera payé en février prochain, la caisse de l'association étant vide pour le moment.

Nous lisons, dans la circulaire annuelle de MM. J. Bell, Forsyth et cie, de Québec:

" Nous ne nous rappelons pas d'avoir eu la perspective du printemps et de l'été ait apparu aussi sombre qu'en 1879. A l'approche de l'automne, la demande s'améliora, mais les prix n'augmentaient point. Depuis quelques semaines seulement, il y a une amélioration sensible indiquant, à l'évidence, qu'une ère nouvelle va s'ouvrir. La consommation va augmenter et les prix ont une tendance à la hausse sur le marché anglais. Nous pouvons donc avoir confiance dans l'avenir. Ce changement coïncide avec une demande beaucoup plus considérable que depuis plusieurs années, aux Etats-Unis, pour le bois scié. Plusieurs de nos marchands canadiens ont complètement cessé de fabriquer du bois équarri et ne s'occupent que faire du bois en grume (billots de sciage) qui sera converti en bois de service pour le marché américain. »

UN SEUL PRIX.

R. J. DEVLIN.

ON DEMANDE 500 HOMMES CHEZ C. GAGNÉ ET Cie., POUR ACHETER 500 PARDESSUS & ULSTERS

75 Pardessus	\$4 50
90 do	6 00
105 do	6 50
110 do	7 00
55 do	7 50
65 do	8 50
75 Ulsters	7 00

150 paires de pantalons épais, tout lainé.....\$2 00

P. S.—Un seul prix. Rappelez-vous l'adresse:

277, RUE WELLINGTON. Ottawa, 19 décembre 1879.

Cadeaux de Noël

ET DU JOUR DE L'AN.

CHEZ CHATFIELD,

92, RUE RIDEAU.

On trouvera: Vases, Coupes et Soucoupes, Gobelets, services de toilette, Lampes, Cariatides, verres à vin, etc., etc.

Ottawa, 17 décembre 1879.

La Compagnie dite

CHINA HALL,

36, RUE RIDEAU,

Annance respectueusement l'ouverture de ses

Specialités pour les Fêtes,

Comprenant les nouveautés les plus récentes.

EN ROUTE:

Une magnifique consignment

D'ARTICLES DE FANTASIE

EN MAJOLIQUE ET PORCELAINE,

Venant directement des manufactures de

STAFFORDSHIRE,

Qui sera ouverte, sous peu de jours.

J. D. THOMSON,

GERANT. Ottawa, 17 Dec. 1879

LAMPES



A CHOISIR DANS LE

STOCK

LE PLUS CONSIDÉRABLE DE LA VILLE.

ON DÉFIE LA CONCURRENCE

C. S. Shaw & Cie

IMPORTATEURS

68 Rue Sparks.

Ch min de fer Q. M. O. et O.

DIVISION OUEST.

FÊTES DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN.

BILLETS DE RETOUR POUR TOUTES

les stations pour un seul prix d. 1ère

classe les 22, 24 et 25 décembre, bons jus-

qu'au 31 décembre; aussi les 30 et 31 dé-

cembre et le 1er janvier, bons jusqu'au

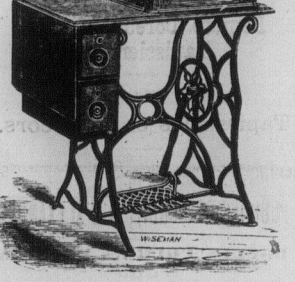
7 janvier

G. A. SCOTT,

Surintendant général.

Ottawa, 02 décembre 1879.

Williams' Singer



LA MEILLEURE

MACHINE À COUDRE

DU MONDE.

N'a pas son égale pour le fini,

la durée et l'étendue de l'ou-

vrage fait.

2000

SONT

MAINTENANT EN USAGE

À OTTAWA.

Aucun autre MOULIN ne donne

autant de satisfaction.

THOMAS MAY,

Agent général pour Ottawa.

BUREAU PRINCIPAL:

210 Rue Sparks.

SUCCURSALE:

284, RUE DALHOUSIE.

Ottawa, 25 nov., 1879.

6m.

Avis de Déménagement

THOMAS BIRKETT

A transporté son magasin au coin des rues

RIDEAU ET WILLIAM,

à sept portes de son ancien établissement.

Ayant plus de facilités pour son commerce,

il peut offrir, à ses anciens pratiques et

aux nouvelles, tous les avantages dans

l'achat de leurs marchandises.